

**Lettre sociale
de l'Eglise catholique
au Luxembourg**

Sommaire

1. Introduction.....	3
2. Genèse de la lettre sociale.....	4
3. Les vertus qui jettent une lumière nouvelle sur les thèmes traités.....	5
4. Huit champs d'action pour l'engagement social de l'Eglise catholique au Luxembourg pendant les cinq années à venir	9
5. Le suivi du processus.....	15
6. Conclusion.....	16

Un plan des objectifs et de mise en œuvre servant à la réalisation fait partie de la Lettre Sociale. Il peut être téléchargé à l'adresse internet suivante :

<http://www.cathol.lu/spip.php?rubrique122>

pour des informations supplémentaires :

*Secrétariat „Sozialwuert“,
29, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg, sozialwuert@cathol.lu.*

Tirage : 3000

1. Introduction

Au Grand-Duché de Luxembourg aussi, la pauvreté, la misère, l'injustice et le mal-être sont des réalités. Malgré les nombreux efforts louables des milieux politiques et de la société, nombre de nos concitoyens se trouvent marginalisés. Malgré une économie florissante et une politique de l'emploi ambitieuse, beaucoup de gens perdent leur emploi ou n'en trouvent pas. Malgré un marché immobilier toujours en expansion, le nombre des logements abordables ne répond pas aux besoins de ceux qui touchent un revenu modeste.

Malgré un système social avancé, nombreux sont ceux qui se voient confrontés à une angoisse existentielle. Leur réseau relationnel ne les soutient plus. Les enfants subissent des pressions, à la maison comme à l'école. Désorientés, nombre de jeunes restent sans espoir en leur avenir comme en celui de nous tous. Le nombre des personnes âgées qui vivent dans l'isolement est décidément trop élevé, et certains malades se considèrent eux-mêmes comme en état d'échec.

Notre société est confrontée à des tensions majeures et la cohésion sociale est compromise. Etrangers, étudiants, migrants, réfugiés ont du mal à s'intégrer. L'insécurité qui nous hante est utilisée à des fins malhonnêtes.

Ce côté sombre dans l'un des pays les plus riches au monde nous met en demeure, en tant qu'Eglise catholique, de **voir**, de **juger** et de **agir**. **Fidèles à l'Évangile**, nous sommes prêts à regarder le monde à travers les yeux de ceux qui, chez nous comme ailleurs, sont marginalisés et parfois sont arrivés au bout de leurs forces.

Chrétiens, nous savons que la justice reste toujours provisoire et fragmentaire. Chrétiens, nous ne cessons de croire en un monde juste. Jésus de Nazareth nous a montré et frayé le chemin. Nous nous mettons à sa suite si nous nous engageons à construire un monde meilleur pour tous les hommes. Pour nous chrétiens, la misère et l'oppression ne riment pas avec la résignation et la violence. Bien au contraire: elles provoquent en nous un engagement clair et indomptable pour celui qui est en détresse et nous poussent à dénoncer les structures injustes.

Suivant l'appel de Jésus Christ, j'avais invité, au mois de septembre 2006, les chrétiens à observer de plus près les situations de détresse humaine, de les identifier au cas par cas et d'essayer de les comprendre dans leur contexte respectif. Les analyses et les propositions qui en découlent devront être suivies dorénavant par des actions concrètes.

Chrétiens, nous oeuvrons pour construire un monde plus juste et plus équitable. Tel est aussi le message de la présente Lettre sociale. Cette modeste contribution ne saura, bien évidemment, transformer ni le Luxembourg ni le monde. Il ne suffit pas non plus d'inciter les autres à procéder aux transformations nécessaires. Ce sera plutôt notre tâche à nous, en tant que citoyens de la société dans laquelle nous évoluons, de relever ce défi en essayant d'abord de nous transformer nous-mêmes. Pour ce faire, sur ce chemin des petits pas, **un mode de vie renouvelé** est souhaitable, sinon nécessaire. Notre propre **engagement pour assurer un avenir propice à tous les hommes** devra être un signe et encourager à la participation.

Pour ce faire, nous espérons pouvoir compter aussi sur la collaboration de toutes les Eglises réunies au sein

du Conseil d'Eglises Chrétiennes au Luxembourg.

2. Genèse de la Lettre sociale

C'est avec gratitude que j'ai accepté les contributions et les initiatives proposées suite à mon invitation, en septembre 2006¹, à participer à l'élaboration d'une Lettre sociale de l'Eglise catholique au Luxembourg. Les propositions et les discussions s'orientaient souvent d'après les textes d'impulsion qui traitaient des sujets suivants: pauvreté, travail et emploi, migration et fuite, éducation et formation, famille et vie, politique. Ces textes ont été par la suite confirmés ou critiqués, redressés, complétés ou élargis à d'autres sujets. Une première étape d'une importance certaine vient ainsi d'être achevée. Le processus de consultation, conçu de façon très large, a rapporté une bonne centaine de contributions² présentées par des individus ou par des groupes. Je tiens à les remercier tous cordialement pour leur participation et leurs contributions constructives.

Les résultats d'une journée de rencontre fructueuse ont été repris par le groupe de travail «Lettre sociale» et intégrés dans un schéma systématique qui fournit la structure de base de la Lettre sociale. Un grand merci à ce groupe pour son travail

inlassable et le souci qu'il a eu d'une orientation participative et dynamique du processus.

Grâce à la présente Lettre sociale, le processus entamé à la suite de mon invitation passe à une nouvelle phase décisive. L'ensemble des contributions retenues est présenté ici de façon systématique. Le consensus est large et les accents sont bien posés. Ces contributions, une fois formulées par écrit, représentent des critères qui pourront utilement nous servir de repères à l'avenir. Le processus lui-même sera donc à poursuivre.

Les éléments élaborés ensemble, et repris dans la présente Lettre sociale, serviront de lignes directrices pour l'engagement social et caritatif de notre Eglise. Tel est le but du plan des objectifs et de mise en oeuvre³ quinquennal ci-joint dont le suivi, sous la direction du vicaire épiscopal responsable de la diaconie et de la mission sociale de l'Eglise, a été confié aux présidents et secrétaires des trois organes représentés au sein du groupe de travail «Lettre sociale» – Commission diocésaine Diaconie et Caritas, Commission luxembourgeoise «Justice et Paix»

¹ Ensemble avec les six textes d'impulsion, cette invitation a été publiée dans la brochure séparée: *Invitation à une Parole sociale de l'Eglise catholique au Luxembourg*, éditée par l'Archidiocèse de Luxembourg, 2006 (ISBN 10 2-9599807-3-5 respectivement ISBN 13 978-2-9599807-3-2); ces textes ont été publiés également sur internet sous: <http://www.cathol.lu/spip.php?rubrique122>.

² Pour autant qu'elles ont été mises à disposition par leurs auteurs, ces contributions peuvent être consultées sur internet sous: <http://www.cathol.lu/spip.php?rubrique122>.

³ Le plan des objectifs et de mise en oeuvre peut être téléchargé à l'adresse internet suivante: <http://www.cathol.lu/spip.php?rubrique122>.

et Conseil des Catholiques. Ensemble avec le Conseil Épiscopal, le Conseil Presbytéral et le Conseil Pastoral ainsi que toutes les forces vives de notre diocèse, ils veilleront à ce que notre Eglise accomplisse sa mission sociale et de diaconie afin que «*l'eucharistie devienne dans la vie ce qu'elle représente dans la célébration*»⁴.

La tâche capitale, assignée à l'Eglise par le Pape Benoît XVI dans son encyclique «*Deus caritas est*», à savoir d'être vivante pour que le monde vive, a été confirmée et approfondie par lui dans l'exhortation post-synodale «*Sacramentum caritatis*».

3. Les vertus qui jettent une lumière nouvelle sur les thèmes traités

Au cours du **processus de consultation**, les liens existant entre les divers thèmes ont été mis en évidence à plusieurs reprises. Ainsi la pauvreté et le travail sont des sujets en relation réciproque, comme le sont également par exemple la famille et l'éducation. La question se pose alors de savoir comment cette interdépendance peut être exprimée adéquatement. Ce qui est décisif ici, c'est la manière dont ces thèmes seront traités et transposés au plan politique. Aucune solution individuelle ne pourra aboutir si elle n'est pas redevable d'un effort commun. Ce sont les vertus⁵ qui constituent le critère interne de toute action et de toute revendication. C'est à travers elles que notre action acquiert authenticité et qualité intrinsèque. Les vertus cardinales bien connues

Le Pape y encourage l'Eglise et les croyants à s'ouvrir au monde et à ses défis pour contribuer à la construction d'un monde meilleur au profit de tous les hommes. La Lettre sociale, résolument motivée par un dynamisme inhérent, s'inscrit dans l'«année eucharistique» du projet pastoral diocésain «Dräischrëtt». Son orientation est dictée clairement par le programme «*Deus caritas est*», qu'elle interprète en vue de la situation spécifique du Grand-Duché. Prions et oeuvrons pour que l'eucharistie reste toujours une source intarissable de vie et d'orientation vers le Bien!

que sont la justice, la tempérance, le courage et la sagesse, de même que les vertus théologiques que sont la foi, l'espérance et l'amour, pénètrent l'action individuelle et confèrent à l'homme une orientation vers le Bien et vers la volonté de Dieu.

A la suite de l'invitation à une Lettre sociale, **trois dispositions fondamentales** ont été identifiées comme indiquant le chemin à suivre. Ces dispositions devront caractériser l'action sociale et caritative de l'Eglise!

(1) L'action de l'homme et de la société humaine doit émaner du plus profond de leur dignité. **(2)** L'homme doit oeuvrer pour la justice, tant au Luxembourg qu'en Europe et dans le monde, et **(3)**, pour ce faire, il doit participer activement à la vie sociale et politique.

⁴ Benoît XVI, Exhortation apostolique post-synodale *Sacramentum caritatis*, 89, KA 4-2007, p. 105.

⁵ Les termes de vertu, valeur, attitude et comportement de base sont employés ici comme synonymes.

Éléments majeurs de notre responsabilité vis-à-vis du prochain, de nous-mêmes et de la société, ces trois vertus confèrent à la responsabilité de l'individu devant Dieu et devant le monde une figure spécifique.

3.1. Mener sa vie en dignité

La dignité de l'homme est inviolable. Elle est un don. Notre foi chrétienne nous dit que l'homme a été créé à l'image de Dieu. La dignité de l'homme, conçue comme un don et comme une mission, est le signe de sa grandeur et de sa singularité. La grandeur de l'homme est telle que sa dignité ne pourra jamais être compromise ou perdue. Il peut lui

arriver cependant de rester en deçà de sa vraie grandeur, de vivre, pour ainsi dire, à l'ombre de sa grandeur et non pas dans sa lumière. L'individu qui prend conscience de sa grandeur humaine, de sa dignité et de sa ressemblance à l'image de Dieu, peut accéder à une vision différente de soi-même et de ses prochains. Il sait apprécier le cadeau que représente la vie en son début, à sa fin et dans ses formes multiples. Il y a lieu dès lors de promouvoir cette conscience qui transfigure tout, afin de permettre à l'homme et à notre société de vivre et d'agir à partir de leur vraie grandeur.

Concrètement, cela signifie:

La société a besoin de lieux de réflexion et de méditation qui permettent à l'homme d'être homme – devant soi, devant ses prochains et devant Dieu.

Au cours des années à venir, l'Eglise va créer et promouvoir des propositions ouvertes et supplémentaires de réflexion et de méditation.

3.2. Adopter le point de vue de la justice

Rien n'est si difficile à définir que le terme de justice. A chacun ce qui lui revient, telle est la formule mémoriale qui nous indique la direction à suivre. Or, il ne s'agit pas de niveler les choses, mais bien d'établir un équilibre dans la différence. De combien de différence l'individu a-t-il besoin pour se construire soi-même et sa vie selon ses propres idées? Quelles sont, d'autre part, les différences qui entravent l'égalité de principe entre les hommes? Toutes ces questions ne vont pas nécessairement susciter des réponses identiques. La question de la justice a donc son lieu propre au niveau de la politique qui est le domaine de prédilection pour négocier, transposer et au besoin imposer des règles communes. L'action politique est au

service tant de la cohésion sociale que du bien commun.

L'idée de la justice est capable de surmonter des situations d'impasse et d'actualiser de vieilles règles en découvrant leur sens profond et leur signification. L'idée de justice sociale, qui devra dynamiser et orienter la discussion, est un principe qui caractérise tous ceux qui sont à la recherche d'une société meilleure et plus juste. Or, la question ne contient pas déjà la réponse. Elle n'est pas non plus une simple critique de réalités éprouvées comme injustes. Elle est fondée plutôt sur la conviction qui dit que nous pourrions faire encore mieux. C'est cette conviction de pouvoir toujours faire mieux que nous désirons appuyer en tant qu'Eglise ouverte et guidée par l'idée de la justice.

Concrètement, cela signifie:

Les rapports sociaux et les mécanismes de répartition de la société devront être mis à nu, leur bien-fondé devra être tiré au clair.

L'Eglise soutient, tant en son propre sein qu'au niveau de la société, les organisations qui se posent la question d'une plus grande justice, tout en appuyant leurs engagements au niveau de l'annonce de la foi, de la liturgie et de la diaconie.

3.3. Participer activement à la vie sociale et politique

Si nous concevons la politique comme la réalisation du bien commun au sein d'une société donnée, aucun membre de la société ne doit se tenir à l'écart de la politique et ne doit être laissé en marge. Personne ne vit pour soi-même. Et la présence de la communauté solidaire ne doit pas se limiter aux moments de détresse. *«La participation à la vie communautaire n'est pas seulement une des plus grandes aspirations du citoyen, appelé à exercer librement et de façon responsable son rôle civique avec et pour les autres, mais c'est aussi un des piliers de toutes les institutions démocratiques.»*⁶ Par ces termes, le Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise résume la vertu de la participation, si importante pour l'avenir de la démocratie. La société a besoin d'individus qui oeuvrent au profit du bien commun, tâche qui revient tout particulièrement aux représentants politiques. Mais, au-delà des formes de démocratie participative que nous connaissons déjà (Conseil

Economique et Social, chambres professionnelles, syndicats, etc.), il s'agit aujourd'hui d'ouvrir des possibilités adéquates à une société civile de plus en plus engagée dans la vie sociétale.

Or, la participation des citoyens et des citoyennes passe nécessairement par des informations fiables. Cette tâche, quant à elle, ne revient pas aux seuls médias. Façonner l'opinion politique présuppose que les contenus majeurs et les différentes options soient présentés avec un maximum d'objectivité. La culture de la discussion constructive incite à la participation. La polémique et les affrontements idéologiques par contre s'avèrent décourageants et amènent les gens à se retirer des débats publics. Aussi faut-il se demander si, au sein de notre société caractérisée à la fois par une profusion d'informations et par ses dimensions restreintes, il n'y aurait pas lieu de prévoir et de tester davantage des méthodes nouvelles pour promouvoir une culture politique participative d'envergure.

Concrètement, cela signifie:

Une large participation à la prise de décision politique devra être promue au niveau communal et national de même qu'au niveau de l'Union européenne. La participation devra être promue également au sein de l'Eglise.

⁶ Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise, Conseil Pontifical «Justice et Paix», Cité du Vatican 2005, art. 190, p. 107; cf. Jean XXIII, Encyclique *Pacem in terris*: AAS 55 (1963) 278.

L'Eglise continuera à contribuer à l'élaboration d'une opinion raisonnée sur les questions éthiques et sociales et à formuler son point de vue au niveau de la discussion publique.

3.4. Etre coresponsable d'un «véritable humanisme»⁷

Ces trois attitudes fondamentales, constitutives de la Lettre sociale, représentent en fait l'expression concrète de la responsabilité des chrétiens en tant que citoyens, et de l'Eglise en tant que force vive de la société. La grandeur de l'homme est une invitation envers l'individu et la société à s'orienter, au delà des besoins élémentaires et des intérêts particuliers, d'après le bien commun et le principe de responsabilité.

«L'amour chrétien pousse à dénoncer, à proposer et à s'engager en vue de projets culturels et sociaux, vers une action effective qui incite tous ceux qui ont sincèrement à coeur le sort de l'homme à offrir leur contribution. L'humanité comprend toujours plus clairement qu'elle est liée par un unique destin qui requiert une prise commune de responsabilité, inspirée par un humanisme intégral et solidaire.»⁸

- Une telle attitude correspond à la **dignité** de l'homme qui lui est offerte comme un don. Elle lui annonce un avenir à la hauteur de sa grandeur.
- Le chemin à suivre nous est indiqué par la recherche et le désir, toujours à renouveler, d'une plus grande **justice**. C'est cette idée qui

garde ouvert l'avenir et rend possibles des changements.

- L'individu remplit ses fonctions de citoyen averti par le biais de sa **participation** active à la vie sociale et politique. Membre intégral de la famille des hommes, il se doit d'adopter la perspective d'une responsabilité globale et planétaire. Le bien-être de tous les hommes nous sert de critère pour définir notre bien-être personnel.

Les trois vertus mentionnées sont l'expression de la volonté des collaborateurs à la Lettre sociale et de l'Eglise d'assumer leur part de responsabilité au sein de la société. L'encyclique *«Ut unum sint»* avait déjà insisté en 1995 sur le fait que l'évolution vers un monde meilleur requiert que les chrétiens unissent leur voix et leur engagement *«pour le respect des droits et des besoins de tous, spécialement des pauvres, des humiliés et de ceux qui sont sans défense»⁹*. **En tant que peuple de Dieu en pèlerinage**, les chrétiens vivent cet engagement tout en sachant qu'ils sont **en chemin ensemble avec tous les hommes**. Par le biais de cette Lettre sociale, nous désirons, en tant que chrétiens et en tant qu'Eglise, apporter notre contribution à un *«véritable humanisme»* et à une société plus juste.

⁷ Benoît XVI, Encyclique *Deus caritas est*, 30b, AAS 98, KA 3-2006, p. 51.

⁸ Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise, op. cit., art. 6, p. 3.

⁹ Jean-Paul II, Encyclique *Ut unum sint*, 43, AAS 87 (1995) 946, cité après DCE, 30b.

4. Huit champs d'action pour l'engagement social de l'Eglise catholique au Luxembourg pendant les cinq années à venir

L'«Invitation à une Parole sociale de l'Eglise catholique au Luxembourg» comprenait six questions directrices auxquelles correspondaient les six textes d'impulsion qui les accompagnaient: Qu'est-ce qui te manque? Que fais-tu? D'où viens-tu? Qu'as-tu appris? Avec qui vis-tu? Pour quoi t'engages-tu? – Les thèmes et les champs d'action ont été partiellement confirmés tant par le processus de consultation que par les délibérations finales qui, en rajoutant d'autres, les ont partiellement modifiés.¹⁰

Huit champs d'action ont été retenus. Des **objectifs** et des **actions** sont définis pour chaque champ, et regroupés dans un **plan des objectifs et de mise en oeuvre**¹¹, affichant ainsi notre volonté de réaliser nos objectifs et d'être jugés en fonction de notre action.

Les huit champs d'action sont les suivants:

- *Voir la détresse et agir*
- *Apprendre pour vivre*
- *Valoriser et promouvoir le travail*

- *Contribuer à la cohésion sociale au sein de la société une*
- *Traiter les questions concernant la famille et la vie*
- *Contribuer à rendre le logement abordable*
- *Agir de façon durable et respectueuse de l'environnement*
- *Participer à la construction du monde un*

4.1. Voir la détresse et agir

Les aspects que revêt la pauvreté au sein de notre société sont multiples. Elle se manifeste sous forme de détresse matérielle, sociale, émotionnelle ou spirituelle. Ces situations de détresse réclament l'action tant de l'Etat que de la société.

Nous nous engageons en tant qu'Eglise à voir la détresse de nos prochains, conformément à la formule directrice «voir la détresse et agir». Le «*coeur qui voit*»¹² se met, les yeux dans les yeux, à la hauteur de l'autre pour prendre part à son sort. La détresse de l'individu fait mal au «coeur qui voit», elle le secoue et l'incite à l'action.

¹⁰ Les champs d'action «Pauvreté», «Travail et emploi», «Education et formation» et «Famille et vie» ont été confirmés comme thèmes prioritaires de la Lettre sociale, tandis qu'un autre champ a été modifié et un autre éliminé; trois nouveaux champs ont été rajoutés. Le thème de la «Migration» sera traité séparément du thème «Fuite», qui fait partie du chapitre 8 «Participer à la construction du monde un». Le thème «Politique», qui n'est pas repris comme champ d'action, est traité sous la rubrique «Participer activement à la vie sociale et politique» (cf. point 3.3.). Les thèmes «Marché immobilier au Luxembourg», «Responsabilité environnementale et développement durable» ainsi que «Développement de tous les peuples» ont été rajoutés à la liste.

¹¹ Voir l'annexe qui fait partie intégrante du processus continu de la Lettre sociale.

¹² «Le programme du chrétien – le programme du bon Samaritain, le programme de Jésus – est 'un coeur qui voit'. Ce coeur voit où l'amour est nécessaire et il agit en conséquence» (DCE, 31b).

Chaque situation de détresse conduit à des blocages au niveau de l'épanouissement de l'individu et de son potentiel. Ce faisant, elle l'empêche, ainsi que nous tous, de vivre pleinement notre grandeur et notre dignité. Celui qui ne remar-

que pas la détresse d'autrui nuit non seulement à son prochain, il nuit à l'humanité tout entière. Le bon Samaritain (Luc 10,25-37) garde toute son actualité, il reste à la fois un défi permanent et un encouragement pour tout chrétien.

Concrètement, voir la détresse et agir signifie par exemple:¹³

L'Eglise contribuera efficacement à identifier la pauvreté et la détresse. Des rapports sur la pauvreté seront dressés sur la base de témoignages afin de reconnaître en temps utile les situations de détresse pour les atténuer et pour les éviter à l'avenir.

4.2. Apprendre pour vivre

La manière d'apprendre des enfants et des adultes est largement fonction de leur entourage et des expériences qu'ils ont faites avec les connaissances acquises. La valeur pratique de l'enseignement est à la fois la clé et la motivation pour accueillir des connaissances et pour les assimiler.

Dans un monde en mutation rapide, ce degré d'utilisation pratique doit être anticipé par l'école et les autres institutions de formation au profit

des élèves et des étudiants, car le succès ne s'installe pas seulement à la fin de la formation quand les aptitudes, les connaissances et les compétences acquises font leur preuve au travail et dans la vie de tous les jours. Il y va de l'épanouissement complet tant de l'individu que de la communauté et de la société.

Nous voulons, en tant qu'Eglise, continuer à contribuer à l'apprentissage pour la vie – à l'école, dans les paroisses et au sein des organisations.

Concrètement, apprendre pour vivre signifie par exemple:

Tant dans le cours d'enseignement religieux que dans la pastorale des enfants et des jeunes, l'Eglise appuiera les enfants et les adolescents pour leur permettre de découvrir leur projet de vie personnel, de le développer et de le réaliser.

4.3. Valoriser et promouvoir le travail

C'est par le travail, qui constitue une dimension fondamentale de la condition humaine, que la personne s'épanouit dans son milieu de vie et son milieu professionnel.

Par son travail, la personne contribue non seulement à la réalisation des objectifs d'entreprise, elle participe aussi à la construction de la société dans son ensemble. Ceci se fait d'abord au niveau de la famille et de l'éducation, et de la façon la plus visible aujourd'hui sur les mar-

¹³ Afin de souligner la relation qui existe entre la Lettre sociale et l'engagement futur, un objectif ou une action, extrait du plan des objectifs et de mise en oeuvre, est présenté, à titre d'exemple, à la fin de chaque champ d'action. Le choix des objectifs et actions est fonction de leur faisabilité au niveau diocésain.

chés de travail public et privé, alors que le bénévolat et l'engagement civil contribuent eux aussi à l'épanouissement de la personne et de la société.

La personne qui est sans travail a besoin de la solidarité de la société en termes d'appui, de conseil et, parfois, de formation continue. L'Etat et les syndicats font des efforts louables dans ces domaines. Or, outre ces formes de soutien direct, la personne doit aussi être reconnue comme quelqu'un dont on a besoin.

Il s'agit de promouvoir de nouvelles formes d'économie locale et solidaire

tout en conciliant les nombreuses petites offres d'emploi rémunéré avec les compétences et les aptitudes des personnes disponibles sur le marché du travail.

Nous avons besoin d'un nouveau type d'entrepreneur! L'«économie de communion»¹⁴, telle qu'elle est vécue d'ores et déjà de façon authentique par certains groupes au sein de l'Eglise et de la société, en constitue un exemple. Des expériences positives de ce genre pourraient être utilement transmises et développées. Pour se construire, la société a besoin de chacun!

Concrètement, valoriser et promouvoir le travail signifie par exemple:

L'Eglise va appuyer davantage le «Réseau pour le Travail et la Promotion Humaine» dans son travail avec des personnes sans emploi, ainsi que l'action de l'Etat et des syndicats dans la lutte contre le chômage.

4.4. Contribuer à la cohésion sociale au sein de la société une

Il est notoire que nous vivons dans une société pluriculturelle. Or, il est notoire aussi que certains groupes de la société vivent l'un à côté de l'autre, sans se rencontrer et même en gardant leurs distances. Ici, l'Eglise, en dépassant les approches existantes, voudrait faire des efforts au niveau des rencontres et des célébrations religieuses afin de promouvoir la vie en commun.

Loin de se réduire à une question de langue(s), il s'agit ici également d'une affaire d'hospitalité réciproque.

Dans l'optique de la cohésion sociale et de la bonne cohabitation au

sein de notre société, cette approche s'impose non seulement vis-à-vis des concitoyens étrangers, mais aussi vis-à-vis de tous les groupes particuliers. Des familles marginalisées, des enfants et des adolescents, des sans-abri, des personnes dépendantes et d'autres groupes risquent d'être exclus par la société. A ce comportement d'exclusion devra être opposé une culture de cohésion sociale développée en permanence. La société a besoin de chacun!

Apprendre les uns des autres, apprendre les uns pour et avec les autres: cela est possible et sera fructueux pour la société entière et une dans laquelle nous vivons et que nous partageons.

¹⁴ Cf. http://www.edc-online.org/fr/_idea.htm.

Concrètement, contribuer à la cohésion sociale au sein de la société une signifie par exemple:

Ensemble avec les missions catholiques de langues et de cultures différentes, nous allons rechercher et définir les chemins nouveaux et exemplaires d'une pastorale intercommunautaire.

4.5. Traiter les questions concernant la famille et la vie

C'est avant tout sa famille qui soutient l'individu et qui lui offre le cadre pour son épanouissement complet au profit de la petite et de la grande communauté. Au niveau de la communauté conjugale entre homme et femme, l'amour se transforme en sollicitude envers l'autre.¹⁵ L'homme et la femme, disposés à accueillir des enfants, s'épanouissent en devenant parents.

Les familles sont des modèles vivants de la vie en commun. Elles se développent et se transforment tous les jours et en permanence. Parfois, la vie en commun réussit, parfois elle échoue. De nouvelles formes de la vie en commun ont vu le jour. Dans la famille et les communautés quasi-familiales, le bonheur et la souffrance sont vécus en commun. Dans leur sein, enfants et adolescents, malades, handicapés et infirmes, personnes déçues et déracinées, se trouvent accueillis, soulagés et réorientés.

Il appartient à la société tout entière de créer les conditions appropriées pour mieux concilier la famille et le travail.

Ni la politique sociale ni le droit ne sont aptes à résoudre les nombreuses questions qui se posent ou à remplacer le dialogue interne mené au sein de la famille et entre amis, portant sur la vie et la mort, le bonheur et le chagrin, le bien et le mal. Toutes ces questions sont oppressantes, et chaque réponse requiert la participation de l'individu tout entier et de son entourage.

L'Eglise se déclare profondément engagée pour la «*culture de la vie*»¹⁶ et pour la «*civilisation de l'amour*»¹⁷. Ces deux approches reflètent le message prophétique de Jésus. L'Eglise ne manquera pas de les thématiser librement, en tant qu'elle offre provocatrice, dans les débats publics.

Elle appuiera également les groupes de discussion où des individus en recherche peuvent se reconforter réciproquement et chercher librement une orientation.

Concrètement, traiter les questions concernant la famille et la vie signifie par exemple:

L'Eglise multipliera ses efforts pour le bien-être de la famille et des enfants tout en élaborant et en réalisant une pastorale intégrée des parents, des enfants et des familles.

¹⁵ Cf. *DCE*, 6.

¹⁶ Jean-Paul II, Encyclique *Evangelium vitae*: AAS 87 (1995) 101.

¹⁷ Paul VI, Lettre Apostolique *Octogesima adveniens*, 46: AAS 63 (1971) 433-435.

4.6. Contribuer à rendre le logement abordable

Au Luxembourg, le logement est une source de soucis non seulement pour les sans-abri ou les personnes à revenu modeste. Les problèmes sont connus depuis longtemps déjà, et le pacte logement présente de nouvelles pistes pour y remédier.

Au cours de l'élaboration de la Lettre sociale, l'Eglise et ses organisations ont été approchées aussi en leur qualité de propriétaires de terrains et de maisons et appelées à participer à la recherche de solutions. Le diocèse veillera à assumer ses responsabilités avec tous les moyens dont il dispose.

Certaines fabriques d'église, communautés religieuses et autres organisations sont elles aussi propriétaires de terrains qui pourraient être mis à disposition pour la construction de logements. L'Eglise appelle

instamment tous les propriétaires de terrains à bâtir ou de logements non occupés à assumer leur responsabilité.

D'après l'enseignement social de l'Eglise, la propriété a une responsabilité sociale. Les chrétiens surtout sont appelés à oeuvrer de manière engagée, convaincue et exemplaire pour la construction de logements supplémentaires et simples. Les vendeurs et les locataires de logements n'ont pas le droit de demander des prix abusifs.

Demême, les organisations de l'Eglise ne devraient pas hésiter à entamer courageusement la construction de logements de location pour des personnes socialement démunies ainsi que l'accompagnement et le suivi humain et social de celles-ci. Face à la pénurie de logements, nous sommes tous appelés à agir.

Concrètement, contribuer à rendre le logement abordable signifie par exemple:

L'Eglise invite instamment tous les chrétiens ainsi que ses propres organismes à valoriser leur potentiel dans le domaine de la construction et à l'engager dans un sens social.

4.7. Agir de façon durable et respectueuse de l'environnement

Considérer et reconnaître l'environnement – animaux, plantes et nature – comme partie intégrante du monde et de la création de Dieu nous conduit à une transformation radicale de notre perception de cette réalité et à adapter notre comportement vis-à-vis d'elle qui nous est offerte comme un don. La destination universelle des biens de ce monde fait de nous des hôtes sur cette terre. Or, en cette qualité, nous ne sommes pas les propriétaires de la terre, qui est pour nous, et pour tous

les hommes, patrie et protection. La fragilité et la vulnérabilité de notre espace de vie sont enfin sur le point d'être globalement reconnues et de pénétrer la conscience de tout le monde.

Dans ce domaine aussi, l'Eglise est appelée à fournir sa contribution. Ainsi agira-t-elle de façon exemplaire dans tous les domaines ayant trait à notre espace de vie et notre environnement. En signant la Charte Oecuménique, les lignes directrices en vue d'une collaboration croissante entre les Eglises en Europe, le 22 janvier 2006, nous nous

sommes engagés, ensemble avec nos Eglises soeurs au Luxembourg, «à promouvoir le développement d'un style de vie, selon lequel, à l'encontre des pressions économiques et consuméristes, nous mettons l'accent sur une qualité de vie responsable et durable»¹⁸. Les possibilités d'agir en ménageant et en respectant l'environnement sont multiples. Des initiatives telles que le «jeûne automobile» affichent un caractère symbolique accentué, pour autant qu'il soit possible de conférer à l'acte de renoncement concret un sens bien défini.

Des installations solaires sur des toits d'églises sont témoins de courage civique et indiquent le chemin à suivre par les responsables ecclésiastiques et politiques.

Le monde dans lequel nous vivons ne nous appartient pas. La nature et les matières premières ne doivent pas être consommées sans réfléchir par une génération. Les bases de vie tant des populations des pays du sud que des générations futures ne doivent pas être détruites par nous. Cette façon de voir le monde doit être attestée par des gestes concrets.

Concrètement, agir de façon durable et respectueuse de l'environnement signifie par exemple:

Au cours de l'année prochaine, l'Eglise assumera sa responsabilité dans les domaines de l'environnement et de la création en vue de l'élaboration d'un texte de base et de lignes directrices sur l'environnement.

4.8. Participer à la construction du monde un

L'engagement pris par le gouvernement d'investir, d'ici 2009, 1% du produit national brut dans la coopération au développement, trouve l'approbation tant de la société luxembourgeoise que de la Chambre des Députés.

Beaucoup de paroisses entretiennent des projets de partenariat dans des pays en voie de développement, et beaucoup d'organisations fournissent un travail excellent grâce à l'engagement de chrétiens. Cette année, l'oeuvre diocésaine «Bridderlech Deelen» collabore avec un ensemble de 24 partenaires dans 13 pays différents. Missio Luxembourg, ainsi que de nombreuses ONG issues de

l'entourage de l'Eglise, soutiennent des projets pastoraux et sociaux dans des pays du sud. L'engagement au niveau du commerce équitable porte également ses fruits.

Le décalage qui existe entre riches et pauvres reste pourtant trop important; cela est vrai tant entre les pays riches et les pays pauvres qu'à l'intérieur des différents pays: voici une expression de plus de l'injustice flagrante qui persiste dans le monde.

Or, nous ne devons pas nous reposer sur tout ce qui a été fait, la misère qui persiste est en effet beaucoup trop importante.

Quittant leur patrie, des hommes, des femmes et des enfants fuient cette misère, comme ils fuient la

¹⁹ Charta Oecumenica, Lignes directrices en vue d'une collaboration croissante entre les Eglises en Europe, 2001, point 9: Sauvegarder la création, <http://www.cec-kek.org/Francais/ChartafinF.htm>.

guerre et la persécution. Ils espèrent trouver chez nous la sécurité et le droit de vivre. Outre l'aide concrète pour les réfugiés venus au Luxembourg, beaucoup reste également encore à faire au niveau de la coopération au développement afin

que partout dans le monde, les hommes puissent vivre décemment en paix et en liberté.

L'Eglise s'engage également à l'avenir à mettre à disposition des moyens et des ressources pour la construction d'un monde un.

Concrètement, participer à la construction du monde un signifie par exemple:

L'accueil des réfugiés, leur accompagnement et leur traitement dans la dignité font partie des commandements suprêmes d'humanité. L'Eglise continuera à soutenir avec force tout engagement pour les réfugiés.

5. Le suivi du processus

Le processus de consultation a produit, au niveau des huit champs d'action brièvement esquissés, bon nombre de recommandations précieuses; il a contribué à visualiser des actions existantes, et il a défini de nouveaux objectifs. Ces derniers ont été intégrés dans le plan des objectifs et de mise en oeuvre, qui est joint au présent document, dans la perspective d'être réalisés au cours des cinq années à venir. La présente Lettre sociale met en exergue, pour chaque champ d'action et de façon exemplaire, un objectif réel au niveau diocésain, le plan des objectifs et de mise en oeuvre comportant, quant à lui, des objectifs et des actions supplémentaires¹⁹.

Afin de transposer dans la réalité les engagements pris dans le cadre de cette Lettre sociale de l'Eglise catholique au Luxembourg, j'ai donné mission au groupe de travail «Lettre sociale» de veiller à ce que **le plan des objectifs et de mise en oeuvre, étalé sur une période de cinq ans**, soit réalisé, ensemble avec toutes les forces vives de l'Eglise, dans

le sens d'un processus continu.

J'invite tous mes confrères, les collaboratrices et les collaborateurs, les communautés pastorales ainsi que les organes et les services diocésains à **inscrire délibérément leur travail et leur engagement dans les domaines de la diaconie et de la mission sociale dans le dynamisme de la Lettre sociale**. J'encourage tous les chrétiens et toutes les chrétiennes à vivre leur foi de manière bien réelle et concrète. Ce faisant, l'Eglise devient toujours davantage ce qu'elle célèbre dans l'eucharistie: vie pour le salut du monde!

«L'amour du prochain, enraciné dans l'amour de Dieu, est avant tout une tâche pour chaque fidèle, mais il est aussi une tâche pour la communauté ecclésiale entière, et cela à tous les niveaux: de la communauté locale à l'Eglise particulière jusqu'à l'Eglise universelle dans son ensemble. L'Eglise aussi, en tant que communauté, doit pratiquer l'amour. En conséquence, l'amour a aussi besoin d'organisation comme présumé pour un service communautaire or-

²⁰ Le plan des objectifs et de mise en oeuvre peut être téléchargé à l'adresse internet suivante: <http://www.cathol.lu/spip.php?rubrique122>.

donné.»²⁰ La présente Lettre sociale, ensemble avec tout le processus qui l'accompagne et avec sa transposition, s'inscrit pleinement dans cette conception d'**un amour** qui n'est pas purement individuel, mais **qui comporte aussi une dimension sociale et structurée**. Ainsi, je m'associe volontiers à l'appel pressant que le Pape a adressé à tous les chrétiens en les invitant à être «*réellement des artisans de paix et de justice*»²¹.

6. Conclusion

Face à la conviction qu'un monde meilleur pour tous les hommes est possible, ces premiers petits pas, présentés sur les pages qui précèdent, sont conçus comme **un témoignage, un encouragement et une invitation à tous**. Qu'un monde meilleur est possible, nous le croyons et nous voulons le témoigner par notre façon de vivre. Les vertus mentionnées dans cette Lettre sociale devront animer et orienter notre engagement dans ce sens.

Vivre la dignité et la grandeur de l'homme nous rend libres pour vivre une existence vraiment humaine au sein de la grande famille de l'humanité. Celui qui prend conscience de sa propre dignité et de sa propre grandeur prend également conscience de la dignité et de la grandeur de son prochain et de tous les hommes et devient ainsi frère et soeur de tous, fils et fille de Dieu. L'égalité ainsi ressentie et vécue appelle tout un chacun à adopter le point de vue de la justice et à participer à la vie sociale et politique de façon active et responsable.

Notre foi nous engage! Dans le mystère de la foi, nous célébrons la mort

Contribuer à réaliser une société juste qui aspire à la cohésion sociale figure parmi les missions principales de l'Eglise et des chrétiens. C'est cette aspiration que nous partageons avec **tous les hommes désireux de réaliser ces mêmes idées**. Le véritable humanisme et la collaboration de tous les hommes de bonne volonté ne connaissent pas de barrières.

et la résurrection de Jésus Christ comme étant la **libération** du péché et de la mort. Nous nous inscrivons dans ce mystère de la foi si dans l'**eucharistie** nous mettons notre vie à l'unisson avec celle de Jésus et si nous le **suivons** concrètement dans notre vie quotidienne. C'est Jésus Christ qui nous offre sa force, qui est celle de la résurrection et de la vie en plénitude.

Que le Dieu vivant, par sa bénédiction, nous accompagne sur le chemin de l'imitation de Jésus Christ vers le salut du monde!

Que la Vierge Marie, Consolatrice des Affligés, dont nous célébrons la fête aujourd'hui, brille devant nous comme un signe d'espérance certaine²² sur notre pèlerinage vers un avenir prospère pour tous les hommes!

Luxembourg, le 5 mai 2007

+ *Fernand Franck*

+ **Fernand Franck**

Archevêque de Luxembourg

²⁰ DCE, 20.

²¹ *Sacramentum caritatis*, 89.

²² Cf. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen gentium*, no 68.